

VERSAILLES

Grand Parc s'étend en attendant Le Chesnay

Plus d'une centaine des 262 communes du département se cherche encore un destin intercommunal.

Seule certitude, les conseils municipaux devront avoir adhéré à un EPCI (établissement public de coopération intercommunale) de leur choix d'ici à 2014 au plus tard, sinon la préfecture tranchera. C'est fait pour les communes de Bailly et Noisy-le-Roi. Elles rejoindront le giron de l'agglomération de Versailles Grand Parc (VGP) au début de l'année prochaine. Viendra ensuite le tour de Rennemoulin, petit village de

127 habitants. De onze communes*, l'agglomération versaillaise va ainsi passer à quatorze.

« Nous poursuivons notre expansion afin de garantir une cohérence de notre territoire », explique François de Mazières, maire (DVD) de Versailles et président de VGP. Et l'agglomération versaillaise, qui regroupe désormais plus de 185 000 habitants, n'en a pas fini avec son développement. Car au-delà de ces trois nouvelles arrivées, synonymes de 500 000 € supplémentaires dans les caisses au titre de la dotation globale de fonctionnement octroyée par l'Etat, c'est bien la

question de l'adhésion des communes du Chesnay et, dans une moindre mesure, de Vélizy-Villacoublay qui focalise désormais toutes les interrogations (voir encadré).

« Nous avons atteint une bonne taille, mais, en raison de la loi, nous serons très certainement encore amenés à évoluer. Châteaufort s'interroge. Quant au Chesnay et à Vélizy, là aussi une réflexion est en cours chez leurs

élus. C'est à eux de décider. Nous ne sommes pas en position de demandeur », tranche François de Mazières

FRANÇOIS-XAVIER CHAUVÉ

* Les onze communes actuelles de l'agglomération Versailles Grand Parc sont : Versailles, Rocquencourt, Fontenay-le-Fleury, Bois-d'Arcy, Saint-Cyr-l'Ecole, Toussus-le-Noble, Les Loges-en-Josas, Jouy-en-Josas, Buc, Viroflay, Bièvres (Essonne).

Vélizy s'interroge

Les Yvelines ou les Hauts-de-Seine, c'est ce que devront trancher Joël Loison, le maire (UMP) de Vélizy-Villacoublay, et son conseil municipal d'ici à un an. La commune de 20 000 habitants, véritable pôle économique de 43 000 salariés, a deux choix possibles. Soit rallier Versailles Grand Parc, soit opter pour le département voisin des Hauts-de-Seine et Grand Paris Seine Ouest.

« Tout est ouvert. Nous avons entamé notre réflexion à travers une étude que va réaliser un cabinet spécialisé », indique Joël Loison. Et, pour l'instant, VGP est loin de tenir la

corde. En cause, notamment, la représentativité. Versailles, commune phare, dispose de 19 élus et toutes les autres communes en ont 3. « Pas satisfaisant », pour Joël Loison tout comme son homologue du Chesnay, Philippe Brillault (DVD), qui réclament tous les deux davantage de pouvoir pour leur commune respective. « Je veux que l'on tienne compte du poids économique », assène le maire de Vélizy. Rennemoulin, qui vient d'adhérer à Versailles Grand Parc, n'aura qu'un représentant et son maire ne sera pas vice-président comme ses homologues. Peut-être un premier pas ?

F.-X.C.

L'AGGLOMÉRATION VERSAILLAISE

